



COMMUNE D'INCARVILLE

COMMUNE DE MONTAURE

COMMUNE DE SURVILLE

COMMUNE DE LA HAYE - LE - COMTE

Caractérisation des zones et secteurs :

Zone Urbaine :

- UA : Centre-ville
- UB : Faubourgs mixtes
 - dont UBr.ax : Axe structurant
 - dont UBr.an : Maison Rouge - prairie des Fougères
 - dont UBr.p ex : terrain SOPREMA
- UC : Extensions à dominante résidentielle
 - dont UCa : à fort potentiel de renouvellement
 - dont UCb : Ensembles constitués en collectif
- UD : résidentiel stable à dominante pavillonnaire
 - dont UDa : grandes propriétés boisées, route d'Evreux
 - dont UDb : aire de sédentarisation
 - dont UDP : contrainte de pollution (rue des Vallots)
- UE : Zones d'activité
 - dont UEa : admettant le commerce
- UF : Emprises ferroviaires
- UG : Zone urbanisée de fait exposée aux risques naturels et non entièrement équipée : Chaussée Décrétot
- UH : Hameaux (les Monts, St Lubin, les Fosses)
 - dont UHa : camping - caravanning de Saint - Lubin
 - dont UHb : aire de sédentarisation
 - dont UHp : contrainte de sols pollués (ex décharge de Saint Lubin)

Zone A Urbaniser :

- AU : Zone à urbaniser non affectée Ferme de La Londe (bloquée)
 - 1 AUh : Zone à urbaniser ouverte (dominante habitat)
 - 1 AUha : Zone à urbaniser ouverte (dominante habitat dense)
 - 2 AUh : Zone à urbaniser bloquée (dominante habitat)

Zone Agricole :

A : Zone agricole

Zone Naturelle :

- N : Zone naturelle et forestière
 - dont Nco : corridors écologiques à maintenir / à remettre en état
 - dont Nk : aire d'accueil des gens du voyage

Éléments de superposition :

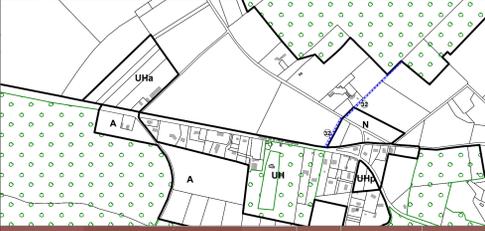
- Limite de zone et secteur
- Limite communale de Louviers
- Espace Boisé Classé (EBC)
- Secteurs soumis au Plan de Prévention du Risque Inondation (voir PPRI annexé)
- Zone d'effets indirects - A à D - Zbv - Risque industriel
- Zone d'effets irréversibles - A à D - Zei - Risque industriel
- Zone des premiers effets létaux - A à D - Zpel - Risque industriel
- Zone d'effets létaux significatifs - A à D - Zels - Risque industriel
- Zone d'effets indirects - E - Zbv - Risque industriel
- Zone d'effets irréversibles - E - Zei - Risque industriel
- Canalisations de Gaz et zone de danger liée (35 m de part et d'autre)
- Secteur de préservation de la diversité commerciale (art. L123-1-5 II. 5° du CU)
- Bande d'implantation / alignement obligatoire
- Servitude d'attente (art. L123-2 a) du CU)
- Périmètre d'orientation particulière d'aménagement
- Carrière souterraine (mamière, argillière, etc.) et rayon (voir notice en annexe)
- Élément du patrimoine inventorié (art. L 123-1-5 III. 2° du CU)
- Emplacement réservé (art. L 123-1-5 V. du CU)
- Emplacement réservé en vue de réaliser un programme de logements (art. L123-2 b) du CU)

Ville de Louviers
3ème modification du Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage

Sources : Direction Générale des Impôts - cadastre; mise à jour : 2013 et DDT 27 - zonage Réalisation & Conception GeoDev - Mars 2016

Avril 2016 Echelle 1/5000 - Forêt



MODIFICATION Prescrite le 29/05/15 Enquête publique du 07/12/15 au 08/01/16 (inclus) Approuvée le 28/04/16	CACHET
---	--------